



COMMUNIQUÉ

de PRESSE

Guéret, le 1^{er} décembre 2019

Dégradations à l'école Prévert de Guéret : la préfète de la Creuse solidaire de la communauté éducative

Au lendemain de l'intrusion et des dégradations commises dans l'école élémentaire Jacques Prévert de Guéret, Magali Debatte, préfète de la Creuse, exprime sa totale solidarité avec la communauté éducative, les enseignants, les personnels et les parents d'élèves de cet établissement.

De tels actes sont inacceptables : porter atteinte à l'école, empêcher le corps enseignant d'accomplir sa mission éducative, c'est porter atteinte à la plus belle promesse de la République.

La Préfète tient à assurer les équipes éducatives de l'école Jacques Prévert de son entier soutien dans ces circonstances.

Contact Presse : Maïmouna DIALLO - Tél 05.55.51.58 95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Tel : 05.55.51.59.00 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse